

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1467

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le journal du public

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

23 mars 2001 - n° 1467
Hebdomadaire romand
Trente-huitième année

Les sondages à l'épreuve de la démocratie

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES à Paris et le vote suisse sur l'initiative «Oui à l'Europe» ont révélé, dans un contexte contrasté, le rôle nouveau des sondages.

Jusqu'ici, c'est avant tout leur fiabilité qui était mise en cause. A quoi, traditionnellement, il était répondu qu'un sondage n'est jamais qu'un instantané, une photographie d'opinion datée. Toute projection sur le futur, celui de la votation, est un autre exercice, à risque. Les paramètres pouvant changer, comme pour la météo prédictive plusieurs mois à l'avance. Or la vraie question qu'il faut poser n'est pas celle de la fiabilité prévisionnelle, mais celle plus subtile des interférences entre les médias, les sondages et les états-majors des partis politiques.

A Paris l'an dernier, les sondages ont démontré (mais était-ce une révélation?) que Jean Tiberi n'était pas en mesure de gagner les élections et que Philippe Seguin (mais était-ce un scoop vu sa stature nationale?) était le plus représentatif des successeurs passables. Sur la base de cette étude de marché, l'état-major a pris sa décision. En Suisse, les premiers sondages sur les initiatives populaires font apparaître des réponses en général favorables. On n'a pas oublié les résultats extrêmement positifs pour le référendum constructif qui s'est

écrasé ensuite en votation populaire. Or, sur les sujets d'importance, les sondages sont élevés par les médias, grands acheteurs de ces produits, au niveau d'événements. Par nature les médias consomment, créent, fabriquent l'événement. Ainsi les premiers sondages qui donnaient un 50-50 pour l'initiative «Oui à l'Europe» sont devenus, dans les médias romands, un fait politique. Immédiatement les responsables des partis, jusque-là réservés, ont changé de ton. Du vote blanc, ils ont passé au oui enthousiaste. Sans «l'événement» des premiers sondages ni l'assemblée des délégués du PDC, voire celle du Parti radical n'aurait eu la même tonalité. Ces congrès, à leur tour, ont été haussés au niveau d'événements. Ils l'étaient en partie par mise en boucle réussie.

La question de savoir si le sondage influence le citoyen, le poussant à suivre le vent favorable ou à y résister, n'est donc pas la bonne. Ce qu'il faut détecter, c'est, très en amont, le rôle qu'ils jouent, en tant que prétextes événements médiatisés, sur les responsables politiques, faiseurs et suiveurs d'opinion. Que le résultat des votes populaires nous plaise ou nous déplaise, la confrontation finale avec la décision des citoyens est un exercice de santé démocratique.

AG

Que le résultat des votes populaires nous plaise ou nous déplaise, la confrontation finale avec la décision des citoyens est un exercice de santé démocratique